

[ITI Seine amont] Création d'entreprise

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence développement économique et de l'ITI (Investissement Territorial Intégré) Seine Amont, Grand-Orly Seine Bièvre porte une action de sensibilisation à la création d'entreprise, en partenariat avec l'Espace pour Entreprendre à Choisy-le-Roi.

Intitulé de l'opération : Amorçage de projets entrepreneuriaux, conseils et formation à la création / reprise et développement d'entreprises.

Coût total du projet : 284 028,20 € TTC.

Financement européen sollicité : 142 000 € de Fonds Social Européen.

Objectif principal de l'opération : favoriser l'accès à l'entrepreneuriat pour les personnes éloignées de l'emploi à travers différentes actions :

- Sensibiliser les personnes à la création d'activité afin d'initier à l'esprit d'entreprendre,
- Amorcer des projets à travers des outils permettant de travailler sur une activité viable,
- Former le porteur de projet avec des modules spécifiques afin de redynamiser son parcours professionnel,
- Sécuriser le parcours du créateur afin de pérenniser son activité,
- A défaut de création d'entreprise, assurer une intégration durable dans l'emploi.

La finalité étant bien de pouvoir augmenter le nombre de création/reprise d'entreprises accompagnées de manière durable.

Ce projet est cofinancé par le fonds social européen.

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE
INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ
Seine.amont

GRAND
ORLY
SEINE
BIÈVRE

île de France

l'Europe
s'engage
en Île-de-France



L'ITI Seine-Amont est cofinancé par les fonds européens structurels et d'investissement.



ESPACE
POUR
ENTREPRENDRE

ACTUALITÉS



— ACCOMPAGNEMENT, ESS

Structures de l'ESS et mécénat : Quels sont vos besoins ?



→ S'ABONNER

— ACCOMPAGNEMENT

Mobilisez-vous pour une mobilité durable : rejoignez le programme "Employeur Pro-Vélo"



→ TOUTES LES ACTUALITÉS

— ACCOMPAGNEMENT, APPEL À PROJETS, INNOVATION

Bourse territoriale de l'innovation



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

📞 01 78 18 22 22